

**Fiche de Données de Sécurité**  
Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit:	<b>GLASURIT 1K IMPRESSION-APPRET GRISE 183-70</b>	Page 1 / 15
Code du produit	: <b>AB83-7070 2001</b>	N° de version 10
Date d'impression	: 28.04.2012	FR FR 0000000003
Révisée le	: 26.04.2012	1

## 01 Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

### Identificateur de produit

GLASURIT 1K IMPRESSION-APPRET GRISE 183-70  
AB83-7070 2001  
53079117

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Peintures carrosserie

### Article client n°

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

BASF Coatings GmbH  
Postfach 6123  
48136 Muenster  
Deutschland

### adresse E-Mail

Product-Safety-Coatings@basf.com

### numéro de téléphone d'urgence

+49/2501/143227

### Service d'information à contacter

+49/2501/143688

### N° de tél. d'urgence ORFILA

33 1 45 42 59 59

---

## 02 Identification des dangers

### Classification de la substance ou du mélange

Conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

- Irritant pour les yeux.
- L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### Éléments d'étiquetage

According to Directive 67/548/EEC respectively 1999/45/EC ( Annex V, Section A and B)

Symboles de danger :

**Xi**            **Irritant**



**F+**            **Extrêmement inflammable**



**Fiche de Données de Sécurité**  
**Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE**

Nom du produit:	<b>GLASURIT 1K IMPRESSION-APPRET GRISE 183-70</b>	
Code du produit	: <b>AB83-7070 2001</b>	Page 2 / 15
Date d'impression	: 28.04.2012	N° de version 10
Révisée le	: 26.04.2012	FR FR 0000000003
		2

Contient : **Néant**

**Indications relatives aux dangers**

**R36**

Irritant pour les yeux.

**R66**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**R67**

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Etiquetage industriel**

**S23**

Ne pas respirer les vapeurs / aérosols / brouillards de pistolage.

**S24**

Éviter le contact avec la peau.

**S38**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**S51**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**Réceptacle sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.**

**Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.**

**Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles # Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.**

**Autres dangers**

Réceptacle sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

---

### **03 Composition / informations sur les composants**

**Substances**

non applicable

**Mélanges**

Caractérisation chimique

Alkyd resin, Alcool polyvinylique, solvant organique, charges

**Fiche de Données de Sécurité**  
**Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE**

Nom du produit: <b>GLASURIT 1K IMPRESSION-APPRET GRISE 183-70</b>		Page 3 / 15
Code du produit	: <b>AB83-7070 2001</b>	N° de version 10
Date d'impression	: 28.04.2012	FR FR 00000000003
Révisée le	: 26.04.2012	3

Composants dangereux  
conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

N° CAS % (poids) Mention de Danger	N° EINECS	N° REACH	N° INDEX
<b>xylène (mélange d'isomères)</b>			
1330-20-7	215-535-7		601-022-00-9
2,5 - < 3,0			
H226 H312 H332 H315			
- Liquides Inflammables Catégorie 3			
- Toxicité Aigüe par voie cutanée Catégorie 4			
- Toxicité Aigüe Inhalation - Vapeur Catégorie 4			
- Corrosion/Irritation cutanée Catégorie 2			
<b>n-butanol</b>			
71-36-3	200-751-6		603-004-00-6
5,0 - < 7,0			
H226 H302 H315 H335 H318 H336			
- Liquides Inflammables Catégorie 3			
- Toxicité Aigüe par voie orale Catégorie 4			
- Corrosion/Irritation cutanée Catégorie 2			
- Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique) Irritant pour le système respiratoire Catégorie 3			
- Lésions oculaires graves / irritation oculaire Catégorie 1			
- Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique) Les vapeurs peuvent causer somnolence et vertige. Catégorie 3			
<b>acétone</b>			
67-64-1	200-662-2		606-001-00-8
25,0 - < 30,0			
H225 H319 H336			
- Liquides Inflammables Catégorie 2			
- Lésions oculaires graves / irritation oculaire Catégorie 2			
- Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique) Les vapeurs peuvent causer somnolence et vertige. Catégorie 3			
<b>acétate de n-butyle</b>			
123-86-4	204-658-1		607-025-00-1
10,0 - < 12,5			
H226 H336			
- Liquides Inflammables Catégorie 3			
- Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique) Les vapeurs peuvent causer somnolence et vertige. Catégorie 3			
<b>acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle</b>			
108-65-6	203-603-9		

**Fiche de Données de Sécurité**  
**Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE**

Nom du produit: **GLASURIT 1K IMPRESSION-APPRET GRISE 183-70**  
Code du produit : **AB83-7070 2001** Page 4 / 15  
Date d'impression : 28.04.2012 N° de version 10  
Révisée le : 26.04.2012 FR FR 00000000003  
4

1,0 - < 2,0  
H226  
- Liquides Inflammables Catégorie 3

**oxyde de diméthyle**  
115-10-6 204-065-8  
30,0 - < 50,0  
H222  
- Aérosols inflammables Catégorie 1

Composants dangereux  
conformément à la directive 1999/45/CE

N° CAS % (poids)	N° EINECS Symbole	N° REACH Phrases R	N° INDEX
<b>xylyène (mélange d'isomères)</b> 1330-20-7 2,5 - < 3,0	215-535-7 Xn	10-20/21-38	601-022-00-9
<b>n-butanol</b> 71-36-3 5,0 - < 7,0	200-751-6 Xn	10-22-37/38-41-67	603-004-00-6
<b>acétone</b> 67-64-1 25,0 - < 30,0	200-662-2 F,Xi	11-36-66-67	606-001-00-8
<b>acétate de n-butyle</b> 123-86-4 10,0 - < 12,5	204-658-1 -	10-66-67	607-025-00-1
<b>acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle</b> 108-65-6 1,0 - < 2,0	203-603-9 -	10	
<b>oxyde de diméthyle</b> 115-10-6 30,0 - < 50,0	204-065-8 F+	12	

Le texte intégral des symboles de danger, des phrases de risque et des mentions de danger est spécifié dans le chapitre 16 si des ingrédients dangereux sont mentionnés.

## 04 Premiers secours

### Description des premiers secours

En cas de doute, ou si les symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**Fiche de Données de Sécurité**  
**Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE**

Nom du produit:	<b>GLASURIT 1K IMPRESSION-APPRET GRISE 183-70</b>	Page 5 / 15
Code du produit	: <b>AB83-7070 2001</b>	N° de version 10
Date d'impression	: 28.04.2012	FR FR 00000000003
Révisée le	: 26.04.2012	5

**Après inhalation**

Evacuer la personne hors de la zone de danger. La garder au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération. Faire appel à un médecin.

**Après contact avec la peau**

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon, rincer abondamment. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

**Après contact avec les yeux**

Retirer les lentilles de contact. Maintenir les paupières écartées et rincer abondamment à l'eau claire et propre ou avec une solution de rinçage oculaire spéciale et faire appel à un médecin.

**Après ingestion**

En cas d'ingestion, rincer abondamment la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente) et consulter immédiatement un médecin. Garder la victime au repos. Ne pas faire vomir.

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11.

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas de données disponibles.

---

## **05 Mesures de lutte contre l'incendie**

### **Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction recommandés

Mousse résistant aux alcools, CO2, poudres, eau pulvérisée.  
Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité  
Eau en jet

### **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques sérieux pour

**Fiche de Données de Sécurité**  
**Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE**

Nom du produit:	<b>GLASURIT 1K IMPRESSION-APPRET GRISE 183-70</b>	
Code du produit	: <b>AB83-7070 2001</b>	Page 6 / 15
Date d'impression	: 28.04.2012	N° de version 10
Révisée le	: 26.04.2012	FR FR 0000000003
		6

la santé.

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Risque de désagrégation, d'élévation de la pression et d'éventration des emballages.

#### **Conseils aux pompiers**

Équipement particulier de protection  
Porter un appareil respiratoire autonome pour pénétrer dans les locaux enfumés.

Indications complémentaires  
Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

---

## **06 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éliminer les sources d'ignition et bien ventiler les locaux. Ne pas respirer les vapeurs.

### **Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir et retenir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer dans des fûts appropriés en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur. Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

### **Référence à d'autres sections**

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

---

## **07 Manipulation et stockage**

### **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### Précautions à prendre lors de la manipulation

Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation

**Fiche de Données de Sécurité**  
**Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE**

Nom du produit:	<b>GLASURIT 1K IMPRESSION-APPRET GRISE 183-70</b>	Page 7 / 15
Code du produit	: <b>AB83-7070 2001</b>	N° de version 10
Date d'impression	: 28.04.2012	FR FR 00000000003
Révisée le	: 26.04.2012	7

des vapeurs et aérosols de pistolage.

Éviter l'inhalation des poussières de ponçage.

Il est interdit de fumer, de manger et de boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Observer les mesures de protection individuelle décrites au paragraphe 8.

Lorsque le personnel doit opérer en cabine, que ce soit pour pistoler ou non, la ventilation risque d'être insuffisante pour maîtriser dans tous les cas les particules et les vapeurs de solvants. Il est alors conseillé que le personnel porte des masques avec apport d'air comprimé durant les opérations de pistolage, et ce jusqu'à ce que la concentration en particules et en vapeurs de solvants soit tombée en dessous des limites d'exposition.

Protection contre l'incendie et les explosions

Conserver l'emballage bien fermé et à l'abri de l'humidité dans un endroit frais et bien ventilé.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Incompatibilité de stockage

Tenir à l'écart des matières fortement acides ou alcalines ainsi que des agents oxydants.

Autres indications concernant les conditions de stockage

Toujours conserver dans des récipients correspondant à l'emballage d'origine. Respecter les informations portées sur l'étiquette. Stocker dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'abri de la chaleur et de l'ensoleillement direct. Tenir éloigné des sources d'ignition.

Température de stockage : DND

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Des informations détaillées sont données dans les fiches techniques.

---

**08 Contrôle de l'exposition / Protection individuelle**

**Paramètres de contrôle**

**Valeurs limites au poste de travail**

N° CAS	Valeurs limites	
	ml/m3 (ppm)	mg/m3

**Fiche de Données de Sécurité**  
**Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE**

Nom du produit: **GLASURIT 1K IMPRESSION-APPRET GRISE 183-70**

Code du produit : **AB83-7070 2001**

Date d'impression : 28.04.2012

Révisée le : 26.04.2012

Page 8 / 15

N° de version 10

FR FR 00000000003

8

**acétone**

67-64-1 VME 500 1210

**n-butanol**

71-36-3 VLE 50 150

**acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle**

108-65-6 VLE 110 550

VME 50 275

**oxyde de diméthyle**

115-10-6 VME 1000 1920

**acétate de n-butyle**

123-86-4 VLE 200 940

VME 150 710

**xylène (mélange d'isomères)**

1330-20-7 VLE 100 442

VME 50 221

**Contrôles de l'exposition**

**Mesures d'ordre technique**

Assurer une bonne ventilation. Ceci peut être obtenu par une aspiration locale ou par une ventilation générale des locaux. Si cela est insuffisant pour maintenir les concentrations de polluants sous les valeurs limites au poste de travail, porter un appareil respiratoire approprié et agréé pour cet usage.

**Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire

Lorsque les utilisateurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux valeurs limites au poste de travail, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

Le ponçage à sec, le découpage et/ou le soudage autogène du film durci peuvent entraîner un dégagement de poussières et/ou de fumées dangereuses. Si possible, effectuer tout ponçage à l'eau. Si l'exposition aux poussières et fumées ne peut être évitée malgré la mise en place d'une aspiration locale, porter une protection respiratoire appropriée.

En cas de contact avec des aérosols, utiliser un demi-masque de protection respiratoire A1P2.

Protection des mains

En cas de contact fréquent ou prolongé, il est conseillé d'utiliser un gant de protection testé selon la norme européenne EN 374 : en caoutchouc butyle (épaisseur du matériau : 0,5 mm), caoutchouc nitrile (épaisseur du matériau : 1,25 mm) ou caoutchouc fluoré (épaisseur du matériau : 0,7 mm).

Toujours vérifier l'adéquation du gant à son utilisation au poste

**Fiche de Données de Sécurité**  
**Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE**

Nom du produit:	<b>GLASURIT 1K IMPRESSION-APPRET GRISE 183-70</b>	Page 9 / 15
Code du produit	: <b>AB83-7070 2001</b>	N° de version 10
Date d'impression	: 28.04.2012	FR FR 0000000003
Révisée le	: 26.04.2012	9

de travail (exemples : résistance mécanique; compatibilité avec le produit, propriétés antistatiques).

Suivre les instructions et les informations du fabricant des gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au changement des gants.

Changer les gants dès qu'ils présentent des détériorations ou les premiers signes d'usure. Il est conseillé d'appliquer une protection cutanée préventive (crème protectrice).

Protection des yeux

Requise s'il y a risque de contact avec les yeux.

Utiliser lunettes étanches.

Protection corporelle

Porter des vêtements antistatiques et ignifuges en fibres naturelles et/ou fibres synthétiques calorifuges.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Voir paragraphes 7 et 12.

---

## **09 Propriétés physiques et chimiques**

Aspect	: liquide
Couleur	: gris
Odeur	: spécifique
pH	: NA
Changement d'état physique	
Température d'ébullition /	
Intervalle de distillation	: DND
Point de fusion /	
Intervalle de fusion	: DND
Point d'éclair	: NA
Température d'auto-inflammation:	> 200 °C
	solvants
Limite inférieure d'explosion	: > 35 g/m3
Limite supérieure d'explosion	: DND
Pression de vapeur	: DND

**Fiche de Données de Sécurité**  
**Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE**

Nom du produit:	<b>GLASURIT 1K IMPRESSION-APPRET GRISE 183-70</b>	
Code du produit	: <b>AB83-7070 2001</b>	Page 10 / 15
Date d'impression	: 28.04.2012	N° de version 10
Révisée le	: 26.04.2012	FR FR 00000000003 10

Densité : 1,000 g/cm<sup>3</sup> à 20°C  
Solubilité : non miscible à l'eau  
Viscosité : NA

---

## 10 Stabilité et réactivité

### Réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage décrites au paragraphe 7.

### Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

### Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### Conditions à éviter

### Matières incompatibles

Tenir à l'écart des matières fortement acides et alcalines et des oxydants afin d'éviter les réactions exothermiques.

### Produits de décomposition dangereux

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

---

## 11 Informations toxicologiques

Le produit n'a pas été contrôlé en tant que tel mais a été classé suivant la méthode conventionnelle (méthode de calcul de la Directive Substances Dangereuses 1999/45/CE).  
Autres informations, voir paragraphes 3 et 15.

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au-delà des valeurs limites au poste de travail indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, dommages causés aux reins, au foie et au système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autre sous forme de céphalées, étourdissements,

**Fiche de Données de Sécurité**  
**Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE**

Nom du produit:	<b>GLASURIT 1K IMPRESSION-APPRET GRISE 183-70</b>	
Code du produit	: <b>AB83-7070 2001</b>	Page 11 / 15
Date d'impression	: 28.04.2012	N° de version 10
Révisée le	: 26.04.2012	FR FR 0000000003 11

vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et dans les cas extrêmes, perte de conscience.

L'inhalation répétée ou continue de concentrations de solvants supérieures à la valeur limite au poste de travail peut entraîner l'apparition de troubles durables du système nerveux central, tels qu'encéphalopathie toxique chronique, ainsi que modifications du comportement et troubles de la mémoire.

Les solvants peuvent, par pénétration percutanée, causer certains des effets mentionnés plus haut. Un contact prolongé ou répété avec le produit nuit au renouvellement naturel du film hydrolipidique de la peau et peut entraîner une dermatite de contact non allergique et/ou une pénétration percutanée.

Des projections dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

---

## **12 Informations écologiques**

### **Cas général**

Aucun résultat de test n'est disponible pour ce produit.

La préparation a été examinée selon la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE Préparations Dangereuses et n'est pas classée dangereuse pour l'environnement.

Ne pas répandre de produit dans les cours d'eau ou dans les canalisations.

---

## **13 Indications relatives à l'élimination**

### **Méthodes de traitement des déchets**

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

### **Produits usages**

#### Recommandations

Se conformer aux réglementations communautaires, nationales et locales concernant l'élimination des déchets industriels. Faire transporter et détruire les déchets par l'exploitant d'une installation agréée. En cas de valorisation thermique, ne pas incinérer d'emballages fermés et n'incinérer que dans une installation agréée pour la catégorie de produits à détruire.

### **Catalogue européen des déchets**

Décision 2000/532/CE de la Commission du 3 mai 2000 :

**Fiche de Données de Sécurité**  
**Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE**

Nom du produit:	<b>GLASURIT 1K IMPRESSION-APPRET GRISE 183-70</b>	
Code du produit	: <b>AB83-7070 2001</b>	Page 12 / 15
Date d'impression	: 28.04.2012	N° de version 10
Révisée le	: 26.04.2012	FR FR 0000000003
		12

**16 05 04\***

Gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut;  
gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des  
substances dangereuses

Les déchets figurant sur la liste et marqués d'un astérisque (\*)  
sont des déchets dangereux au sens de la directive 91/689/CEE  
relative aux déchets dangereux.

**Emballage non nettoyé**

Recommandations

Les emballages vidés de manière conforme aux réglementations  
doivent être soumis au recyclage des ferrailles ou au  
reconditionnement. Les emballages qui n'auraient pas été vidés de  
manière conforme aux réglementations doivent être éliminés selon  
la directive 91/689/CEE. Faire transporter et valoriser ces  
déchets d'emballage par l'exploitant d'une installation agréée.  
Stocker et mettre à disposition les déchets d'emballage dans des  
conditions propres à favoriser leur valorisation ultérieure : ne  
pas mélanger les déchets qui ne peuvent être valorisés selon les  
mêmes procédés. Valorisation : reconditionnement, recyclage ou  
valorisation thermique.

---

**14 Informations relatives au transport**

**Transport terrestre**

UN 1950, AEROSOLS, 2.1, (D), ADR/RID  
Numéro d'identification du danger

**Transport maritime**

UN 1950, AEROSOLS, 2.1,  
N° EMS: F-D, S-U

**Transport aérien**

UN 1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1,

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**  
aucun(e)

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention  
MARPOL 73/78 et au recueil IBC**  
non applicable

**Autres informations**

---

**15 Informations réglementaires**

**Données relatives à la directive COV 1999/13/CE (du produit livré)**

**Fiche de Données de Sécurité**  
**Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE**

Nom du produit :	<b>GLASURIT 1K IMPRESSION-APPRET GRISE 183-70</b>	
Code du produit :	<b>AB83-7070 2001</b>	Page 13 / 15
Date d'impression :	28.04.2012	N° de version 10
Révisée le :	26.04.2012	FR FR 00000000003
		13

Solvants organiques volatils : 88 %  
COV : 88 %  
Substances CMR volatiles : Néant  
Substances halogénées volatiles étiquetées R40 :  
Néant

**Informations sur la Directive DecoPaint (2004/42/CE)**

Sous-catégorie conformément à l'annexe IIB : e  
Valeur limite pour la teneur max. en COV  
conformément à l'annexe IIB : 840 g/l  
Teneur en COV du produit prêt à l'emploi,  
ISO 11890-2 : 773 g/l

**Réglementations nationales**

Classe de danger - eau : 1 (VwVws du 01.08.2005) (Allemagne)

"TA-Luft 86" (Allemagne)  
Pourcentage classe 1: -  
Pourcentage classe 2: 3 %  
Pourcentage classe 3: 85 %

Code de la Sécurité Sociale (Art. L 461-1 à L 461-7) (France)  
Tableaux des maladies professionnelles n° :  
4BIS, 84

Code de la Sécurité Sociale (Art. D 461-1) (France)  
Tableaux des maladies à caractère professionnel n° :  
A601, A603, A606, A607

---

## 16 Autres informations

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Cette fiche de données de sécurité est conforme à l'annexe II du règlement (CE) n°. 1907/2006.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne dégagent pas l'utilisateur de son obligation de procéder à une évaluation des risques conformément à la directive 98/24/CE.

Indications relatives aux dangers des composants mentionnés dans le paragraphe 3.

**R10**

Inflammable.

**R11**

Facilement inflammable.

**R12**

Extrêmement inflammable.

**Fiche de Données de Sécurité**  
**Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE**

Nom du produit:	<b>GLASURIT 1K IMPRESSION-APPRET GRISE 183-70</b>	
Code du produit	: <b>AB83-7070 2001</b>	Page 14 / 15
Date d'impression	: 28.04.2012	N° de version 10
Révisée le	: 26.04.2012	FR FR 0000000003
		14

**R20/21**

Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

**R22**

Nocif en cas d'ingestion.

**R36**

Irritant pour les yeux.

**R37/38**

Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

**R38**

Irritant pour la peau.

**R41**

Risque de lésions oculaires graves.

**R66**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**R67**

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**H222**

Aérosol extrêmement inflammable.

**H225**

Liquide et vapeurs très inflammables.

**H226**

Liquide et vapeurs inflammables.

**H302**

Nocif en cas d'ingestion.

**H312**

Nocif par contact cutané.

**H315**

Provoque une irritation cutanée.

**H318**

Provoque des lésions oculaires graves.

**H319**

Provoque une sévère irritation des yeux.

**H332**

Nocif par inhalation.

**H335**

Peut irriter les voies respiratoires.

**H336**

Peut provoquer somnolence et des vertiges.

<b>Xn</b>	Nocif
<b>F</b>	Facilement inflammable
<b>Xi</b>	Irritant
<b>F+</b>	Extrêmement inflammable

Pour les systèmes multi-composants, tenir compte des données de sécurité de tous les composants.

Explication des abréviations :

**DND** données non disponibles

**Fiche de Données de Sécurité**  
**Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE**

Nom du produit:	<b>GLASURIT 1K IMPRESSION-APPRET GRISE 183-70</b>	
Code du produit	: <b>AB83-7070 2001</b>	Page 15 / 15
Date d'impression	: 28.04.2012	N° de version 10
Révisée le	: 26.04.2012	FR FR 0000000003
		15

**NA** non applicable

**VLE** Valeurs limites d'exposition à court terme - France

**VME** Valeurs limites de moyenne d'exposition - France

---

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduites des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.